

Informations pertinentes – École

Nom de l'école :	École secondaire de la Seigneurie	<p><u>Légende classe spéciale</u></p> <p>Projet apprentissage (CL-CPL-CPP / primaire seulement) ➤ Élèves en modification du PFEQ (programme de formation de l'école québécoise) en compromission sur le plan social ou affectif en classe ordinaire</p> <p>Perspective (COM-TSA) ➤ Trouble du spectre de l'autisme ou des besoins s'y apparentant</p> <p>Archipel, Ilot des petits et Havre (CPS / COM PSY) ➤ Élèves de 6 à 13 ans présentant des manifestations comportementales compromettent l'évolution en classe ordinaire. Il est possible que des problématiques de psychopathologie soient présentes chez certains élèves. C'est alors le niveau de besoins de l'élève et le déséquilibre entre les facteurs de risque et de protection qui déterminent le type de service spécialisé dans le continuum.</p> <p>CPP ➤ Cheminement pédagogique et particulier (Limitations sur le plan cognitif et des difficultés marquées d'apprentissage et d'adaptation)</p> <p>FMSS ➤ Formation à un métier semi-spécialisé (Formule alternance stages-études)</p> <p>CPC ➤ Cheminement particulier continu (Difficultés marquées d'apprentissage et d'adaptation ainsi qu'un minimum de 2 ans de retard)</p>
Adresse :	645 avenue du Cénacle, Québec, QC , G1E 1B3	
Localisation (arrondissement) :	Beauport	
Nom de la direction :	Marie-Josée Landry	
Projets particuliers :	Sports-études, Musique-études, Langues-études et Entrepreneuriat-études	
Nombre d'élèves :	1364	
Nombre de postes TES :	9	
Clientèle particulière :		
Nombre de classes spéciales (COM, CPP, CPS, langage) :	2 classes CPP (25 élèves) , 1 classe CPC (15 élèves), 2 classes FMSS (29 élèves)	
Profil de la classe :	<p>CPP : Les élèves peuvent être âgés entre 12 et 15 ans. Ces classes sont composées d'élèves présentant différentes caractéristiques au plan des apprentissages, de l'adaptation, ainsi qu'au plan cognitif. Ils présentent certaines limitations cognitives ainsi qu'un écart important sur le plan des habiletés sociales et de l'autonomie par rapport aux élèves de leur groupe d'âge. De plus, ils ont des compétences très peu développées par rapport aux disciplines du français et de la mathématique.</p> <p>CPC : Les élèves peuvent être âgés entre 12 et 15 ans. Les élèves présentent des difficultés au plan des</p>	

Approches à utiliser avec ce type de clientèle :

apprentissages et de l'adaptation. Ils n'ont pas réussi à terminer leur primaire dans le temps prescrit et ont 2 ans de retard. Les élèves font des apprentissages de fin du 2^e cycle du primaire ou le début 3^e cycle du primaire. La classe s'apparente à une classe du primaire, c'est-à-dire un local classe avec titulaire et des enseignants spécialistes.

FMSS : Les élèves sont âgés de 15 ans et plus au 30 septembre. Les élèves développent des compétences du 1^{er} cycle du secondaire (français, mathématique et anglais). Les élèves font un stage pour s'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé et pour développer les attitudes et les comportements requis en milieu de travail. L'objectif est d'obtenir un Certificat de formation à un métier semi-spécialisé (CFMS) et de réussir les 3 matières de base de 2^e secondaire pour avoir accès à une passerelle en formation professionnelle.

CPP : Les élèves nécessitent un accompagnement de proximité (un T.E.S par classe). Ils sont en présence durant les cours et encadrés par ceux-ci les midis ainsi que dans les transitions. Approche pédagogique par portrait (1 à 4) selon les compétences. Modèle de la classe apprentissage au primaire. Avoir de l'expérience en gestion de l'anxiété et des élèves TSA est un atout. Possibilité d'utiliser un local d'apaisement à proximité des classes. Utilisation du visuel est nécessaire à leur compréhension dans un conflit ou dans des activités de type « habiletés sociales ».

CPC : L'élève en classe CPC poursuit ses apprentissages du primaire. Les pratiques pédagogiques utilisées font en sorte qu'il touche à des contenus de 1^{re} secondaire avec modification à son niveau. L'élève travaille aussi à développer son autonomie face à ses apprentissages par le biais d'un plan de travail. L'approche psycho-sociale est mise de l'avant par des ateliers sur les habiletés sociales travaillés en collaboration avec la psychoéducatrice. Le travail d'équipe est préconisé pour l'ensemble des enseignants et intervenants qui transigent auprès de ses élèves. Un suivi rigoureux axé sur l'estime de soi et le sentiment d'efficacité personnel est mis de l'avant.

FMSS : Les enseignants doivent travailler en concertation avec les partenaires scolaires et les partenaires des divers milieux de travail de même qu'avec les parents pour favoriser l'insertion socioprofessionnelle des élèves. En alternance travail-études, des pratiques pédagogiques misant sur l'importance du partenariat, sur la qualité de l'accompagnement individuel des élèves et sur l'enrichissement réciproque de la formation pratique et de la formation générale favorisent le développement et le réinvestissement des compétences. Parmi les pratiques à privilégier, la pédagogie différenciée se situe au premier plan.

Compétences et/ou formations requises :	FMSS : Les élèves doivent avoir réussi les objectifs des programmes d'études de l'enseignement primaire dans les matières français et mathématique.	
Autre information pertinente :		

